

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 889 autorisant M. Théodore Rossi, de nationalité italienne, à acquérir un immeuble sis à Djibouti, plateau du Marabout, titre foncier n° 467.

n° 889

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 juin 1966

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro
1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Théodore Rossi, entrepreneur, de nationalité italienne. demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un terrain bâti, d'une superficie de 1283 mètres carrés, sis à Djibouti, plateau du Marabout, et immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 467, au nom de la Société E.G.I.L.